

# MAIRIE DE SAINT-ELOI

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 FEVRIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le seize février à vingt heures, le Conseil Municipal de SAINT ELOI, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr Jehan-Benoît CHAMPAULT, Maire.

Présents : TOUS LES MEMBRES sauf

Excusées : Nathalie Peuvergne

## ORDRE DU JOUR

### ➤ •VOTE SUBVENTION VOYAGE ECOLE

Une subvention exceptionnelle des communes du RPI pour financer un voyage de 3 jours de 2 classes CP-CE1 CE1-CE2 les 26, 27 et 28 avril 2023 pour un voyage autour de l'alimentation à Arcy sur Cure a été demandée par l'école de Joyeux. Les 3 communes proposent d'allouer un budget de 50 € par enfant qui sera versé au Sou commun. Il sera rappelé au prochain conseil d'école que cette demande a été acceptée car les budgets n'ont pas encore été votés et que pour les années à venir, les enseignants devront faire une demande lors du premier conseil d'école de septembre.

### ➤ •SUBVENTION EXCEPTIONNELLE CCPA ECLAIRAGE BATIMENTS COMMUNAUX :

La CCPA propose une subvention exceptionnelle ayant pour objet de financer le passage en LED des systèmes d'éclairage des bâtiments communaux (hors éclairage public). Une subvention de 80 % du projet HT dans la limite de 8 000 €. Une étude et un chiffrage ont été réalisés. La proposition de matériel pour la salle du conseil et la bibliothèque n'a pas été retenue. Des membres du conseil se sont proposés pour étudier d'autres solutions pour les 2 pièces.

### ➤ •DISCUSSION BUDGETAIRE :

Le Maire a souhaité un temps d'échanges avec les élus afin de préparer l'élaboration du budget 2023. Le Maire rappelle que la commune peut bénéficier d'un fonds de concours de la CCPA de 101 835 € pour une période de 3 ans se terminant au 31 décembre 2023. 1 euro de fonds de concours engage la commune pour 1 euro d'autofinancement.

A ce jour, ce fonds de concours est prévu d'être utilisé pour les projets de la place et de l'école en fonction des financements Département, Région et DETR.

➤ DECISIONS COMMISSION ESPACES VERTS :

Présentation des projets de printemps :

- Dépose des bacs à fleurs quartier Sous les Vignes en accord avec les habitants en réunion de quartier. Les parterres seront réengazonnés à l'automne.
- Reprise des buttes des lavoirs du Veyron (paillage + reprise des plantations perdues)
- Dépose des autobloquants de l'ancienne cabine téléphonique pour extension du massif et nouvelles plantations

➤ POINT SUR LE REGLEMENT DE LA SALLE POLYVALENTE :

Un nouveau règlement de la location de la salle est en cours. Un groupe de travail met à jour le contrat de location, les critères et la procédure d'entrée / sortie.

➤ CALENDRIER DES ANIMATIONS :

Un calendrier des animations 2023 sera réalisé très prochainement.